

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN

Le Président,

Albi, le 20 mars 2020

Chers collègues,

Suite aux déclarations de Monsieur le Premier Ministre, Madame la Préfète du Tarn vous a transmis la déclaration de la Ministre Jacqueline GOURAULT qui a précisé que **les conseils municipaux programmés à partir d'aujourd'hui étaient ajournés.**

Les revendications des élus locaux ont été entendues : la réunion d'installation du conseil municipal, qui était une source d'inquiétude importante pour nous, **a donc été reportée.**

Le conseil d'installation n'ayant pas lieu, le mandat des élus sortant est prolongé, à minima jusqu'au 15 mai.

Cela signifie que ces élus auront à gérer les affaires courantes de la commune jusqu'à la date du nouveau conseil d'installation.

Leur mandat est prolongé jusqu'à au moins mi-mai, date à laquelle, un rapport indiquera, au regard des conditions sanitaires, s'il est possible d'installer les conseils municipaux.

Le Projet de loi d'urgence devrait fixer les modalités de continuité des exécutifs locaux.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et vous prie de croire, Chers collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Sylvain FERNANDEZ

Association des Maires et des Elus Locaux du TARN
188 Rue de Jarlard

81000 ALBI

Tél. 05.63.60.16.30

Fax. 05.63.60.16.31

E-mail : contact@maires81.asso.fr